

CDEN du 17 NOVEMBRE 2016

Déclaration FSU77

Monsieur le préfet, Madame l'inspectrice d'académie, mesdames et messieurs,

Curieux de faire un bilan de rentrée au mois de novembre, alors qu'on se tourne déjà vers la préparation de la rentrée prochaine ... Vous nous pardonnerez la longueur de cette déclaration mais comme il est désormais de tradition de traiter les rentrées des 1er et 2nd degrés dans une même instance ... forcément nos propos liminaires s'allongent.

Si cette rentrée a été un peu moins difficile que prévue pour le réseau classe ordinaire du premier degré, elle n'a pas été plus sereine que les précédentes, ni dans l'enseignement spécialisé ni dans le second degré.

Dans le premier degré, la baisse de la croissance démographique récente, les moyens récupérés en feu l'éducation prioritaire, et dans l'ASH depuis plusieurs années, conjugués à des dotations positives ont permis de ne pas fermer de classes dans de petites écoles, et de ne pas dépasser les 30 élèves en maternelle. Ce qui est positif. Seulement nos ambitions pour nos élèves vont bien audelà.

Ainsi, pour la FSU, la réussite scolaire de tous les enfants et particulièrement des plus fragiles nécessite une politique dynamique dans ce qui reste de nos REP et REP+, et dans les territoires les plus pauvres et isolés. Pour cela, il faudra donc accroître le nombre de classes de tout petits : + 21 élèves pour 468 à l'échelle académique et le nombre de plus de maîtres que de classes.

De la même façon, il est indispensable maintenant de redonner une impulsion aux aides adaptées, et à l'enseignement spécialisé, alors que le nombre d'élèves à besoins éducatifs particuliers scolarisés n'a cessé de croître. Le nombre d'élèves en ULIS collège reste proche des 14 au lieu des 10 indiqués par la dernière circulaire. Les conditions de scolarisation deviennent tellement difficiles que les incidents se multiplient. Les collègues ne cessent de nous alerter. Il y a urgence à créer une vingtaine de dispositifs. Le maillage du territoire ne résoudra pas tous les problèmes, mais il permettra de les alléger. Les services départementaux de l'Éducation Nationale doivent prendre toute leur responsabilité pour répondre aux besoins de tous les élèves.

Les RASED doivent maintenant être renforcés. La prévention de la difficulté, l'efficacité de son traitement lorsqu'elle est avérée passe par la reconstitution d'équipes regroupant les trois spécialités. Il faut donc recréer des postes de rééducateurs et aussi redonner des perspectives aux personnels qui ont désaffectés ces postes et permettre de nouveaux départs en formation. Pour cela un cadrage départemental est indispensable. Chaque IEN doit piloter son RASED selon les

caractéristiques locales en suivant des indicateurs fiables et selon les directives définies par la dernière circulaire.

Dans les collèges, la rentrée a été marquée par de fortes perturbations entre changements de programmes à tous les niveaux sans manuels adaptés et réformes très contestée dont certains éléments ont rendu particulièrement difficiles l'élaboration des emplois du temps.

Enfin, le flot des enfants nés du baby-boom de 2000 a fait cette année leur entrée au lycée... ce dont le ministère ne semble pas s'être inquiété... puisque a majorité des classes de secondes est à 35/36 élèves ... une manne pour les établissements privées !

Une rentrée 2016 peu idyllique donc n'en déplaise aux attachés de communication du ministère ... Tellement peu réjouissante que les jeunes diplômés boudent nos métiers naguère si attractifs et prestigieux ...

Notre pays et singulièrement l'académie de Créteil sont face à une crise de recrutement qui perdure depuis plusieurs années. Ainsi rien que pour le 1er degré, cette année ce sont 666 recrutements perdus dont 424 pour l'académie. A l'échelon national ce sont 2222 recrutements perdus sur les trois dernières années, dont la moitié sur Créteil. Et la situation n'est pas meilleure dans le second degré tant au niveau national que dans notre académie. Les raisons en sont connues : dégradation des conditions d'exercice du métier, élévation du niveau de recrutement sans qu'aucune politique volontariste d'accès aux études (pré-recrutements, aide sociale) n'ait été mise en place, perte de pouvoir d'achat non compensée par la politique indemnitaire qui devra s'étendre à tous les exclus de l'ISAE.

Seule une politique de pré-recrutements prioritairement dans notre académie déficitaire, dès la L1 avec une rémunération qui permette de se consacrer pleinement à ses études, conjuguée à un système de bourses étudiantes revalorisées, d'aides sociales conséquentes, et un véritable plan de rattrapage salarial nous permettra d'endiguer ce désastre.

Le recours aux contractuels ne peut résoudre cette crise à long terme. Notre système éducatif a besoin d'enseignants-fonctionnaires formés dans des écoles d'état. C'est à dire attachés aux valeurs républicaines, indépendants de tout lobby politique, neutres et engagés à offrir le même service à tous les usagers. Rappelant ces fondamentaux, nous aimerions savoir, madame l'inspectrice d'académie si une convention a été signée avec le réseau « Teach For France » et si des enseignants ont été engagés dans le département ?

Pour finir nous souhaitons avoir un point d'étape concernant l'expérimentation de la classe de CM2/6éme à Montevrain et des précisions quant aux futures expérimentations.

Le second point à l'ordre du jour de ce CDEN concerne les rythmes scolaires. Nous avons maintes fois développé nos arguments ici même. Nous rappellerons tout de même que cette réforme a permis surtout d'effacer ce qui pour la FSU est essentiel : la nécessité de lutter contre les inégalités sociales pour permettre la démocratisation de l'enseignement et la réussite scolaire de tous. Et maintenant que cette réforme s'est mise en place, force est de constater que tout ce sur quoi nous alertions hier, c'est révélé exact aujourd'hui. Dans la plupart des villages seine et marnais, malgré souvent une bonne volonté manifeste des municipalités, il n'a pas été possible de mettre en place des activités périscolaires de qualité, faute de salles, ou d'animateurs formés en nombre suffisant. Et quand la bonne volonté n'y est pas, les fonds de la CAF, qui auraient gagné à être utilisés autrement, notamment au service de la petite enfance, ont permis de développer un système de

garderies y compris dans des grandes villes. S'ajoute à cela, la hausse du taux d'encadrement dans le périscolaire, mesure passée en catimini cet été dont il faudra qu'on explique aux animateurs et aux familles, en quoi elle améliore la qualité de l'accueil. Pour nous le dossier n'est pas clos et nous demandons l'écriture d'un nouveau décret afin de gommer les difficultés bien réelles dont témoignent les PE sur le terrain et révélées par le récent rapport de l'inspection générale.

Enfin, l'école doit permettre de renforcer les capacités à vivre ensemble, nous en sommes convaincus. La loi de 1905 sur la laïcité ne souffre aucune interprétation. L'École est adossée aux valeurs républicaines. Il conviendrait que l'on s'en souvienne au plus haut niveau de l'état, afin que les efforts de la communauté scolaire ne soient pas ruinés par des interventions populistes et partisanes à des fins électoralistes.

Pour finir nous regrettons de ne pas avoir pu obtenir les quelques documents que nous avions demandés et particulièrement le règlement départemental sur lequel nous devons émettre un avis aujourd'hui.